

Le Mot du Maire

« C'est une première pour notre commune !

Le vendredi 15 avril avait lieu l'inauguration du lotissement «Pomme Rose» et à l'occasion de cet événement, une réception de l'ensemble de nos nouveaux arrivants était organisée dans les locaux de la restauration scolaire.

Ce moment agréable et convivial avait pour but de faire plus ample connaissance et de leur présenter, les élus, le personnel communal et les présidents d'associations. Chaque nouvelle famille avait reçu, au préalable, un livret de présentation de la commune, remis en main propre par la commission citoyenne chargée de la démarche.

La Municipalité ne souhaite pas un développement urbain démesuré, ni un village refermé sur lui-même, elle a fait le choix d'une urbanisation maîtrisée. L'augmentation sensible de population va nous permettre d'être plus sereins concernant les effectifs de notre école communale et le maintien de nos quatre classes. Cela va également être bénéfique à l'ensemble de l'activité économique de notre territoire.

Notre qualité de vie sera meilleure et renforcée si l'ensemble de notre population s'approprie son lieu de vie, en prend soin et le respecte ».

Denis JUIN



Bienvenue chez-vous

Nouveaux arrivants sur la commune

Le livret d'accueil a été réalisé pour faciliter l'arrivée des nouveaux habitants sur le territoire de la commune. Il regroupe des informations aussi bien générales qu'administratives, composition du Conseil municipal, services municipaux, écoles..., que du domaine de la vie quotidienne : vie associative, commerces, professionnels de santé...

Ce livret, utile à tous, est également consultable (et téléchargeable) sur le site internet de Fanjeaux dans la rubrique « Informations pratiques » puis « Livret d'accueil ».

Il évoluera, grâce aux remarques, suggestions, faites auprès du secrétariat de mairie. Il sera actualisé tous les ans.

Remis en mains propres par les membres de la commission citoyenne, composée d'élus et de fanjuvéens, il a été pour les habitants de Pomme Rose, en particulier, un premier geste de bienvenue.

Ces rencontres appréciées ont été complétées lors de l'inauguration du lotissement avec les présidents des associations fanjuvéennes. Ils et elles ont pu se présenter et proposer les nombreuses activités en place dans le village.

AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est consultable en mairie).

23 Novembre 2015

- Le bureau d'études, Caroline Serra, est retenu afin d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration des décors intérieurs de l'église.
- Vente d'un terrain de la zone artisanale « La Confrérie » à M. Jean-Jacques Fabre.
- Les services de l'Etat ont attribué une aide de 10.000 € pour la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- L'enrobé des rues Juiverie et du Seignadou est réalisé.
- Avec l'aide du département, début d'aménagement paysager du chemin de la Favorine.

17 Décembre 2015

- Réalisation des travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public de la rue de la Porte du Marché et de la rue Courtine Amiel. Les travaux s'élèvent à la somme de 39.696 TTC, la participation de la commune sera de 8.880 €.
- A la suite de la réunion de la commission d'appel d'offres du 8 décembre 2015, le conseil a décidé de retenir l'entreprise Durand, afin de réaliser les travaux d'aménagement du Centre bourg. Le montant des travaux s'élève à 328.439 € HT.
- L'entreprise Couserans Façades a été retenue pour effectuer les travaux de réfection, à l'école, du mur entre la cour du primaire et celle de la maternelle.
- Le conseil a évoqué le problème du salage des rues lors de verglas ou de chutes de neige, notamment le matin avant 8 h dans la descente du Christ. Le salage est difficile à organiser alors que les véhicules attendent pour passer. A savoir qu'il est impossible d'intervenir de nuit car le personnel municipal ne peut pas utiliser le matériel nécessaire en toute sécurité avant le lever du jour.

26 Janvier 2016

- Ouverture de crédits nouveaux dans l'attente du vote du budget primitif 2016 pour les opérations suivantes : Travaux église et travaux école.
- Les panneaux de signalisation « Site du Pays Cathare » vont être remplacés avant l'été, à la sortie de l'autoroute à Bram, route de Villasavary, route de Carcassonne, route de Mirepoix. Un panneau supplémentaire va être ajouté route de Bram avant le rond-point de Prouilhe.

25 Avril 2016

- Le relevé topographique de l'église doit être effectué.
- Les portes des classes de l'école primaire ont été changées par l'entreprise Rumeau.
- Acquisition de 20 tables pour la salle polyvalente.
- Acquisition d'une balayeuse pour un montant de 6.975 € HT.

Plusieurs devis ont été validés :

- Réfection des toilettes de l'école maternelle : 3.042,83 € TTC.
- Réaménagement de l'aire camping-car : 10.193,76 € TTC terrassements et dalle et 2.031,78 € TTC branchements eau et assainissement.
- Déplacement d'une borne incendie, zone artisanale « La Confrérie » : 735,60 € TTC.
- Réfection de la toiture du lavoir : 16.497,30 € TTC

Informations diverses

- L'entreprise Quérol termine les travaux de mise aux normes électriques de la Maison Gramont.
- RMC Découverte souhaite réaliser à Fanjeaux, un documentaire sur l'histoire du Catharisme.
- A l'occasion du 800^e anniversaire de l'ordre Dominicain, Antenne 2 va retransmettre depuis le couvent, les messes du 14 et 15 Août en direct de notre commune.
- Rencontre d'un responsable de la Fédération des Familles Rurales de l'Aude qui propose des aides à la population : atelier de prévention pour personnes âgées, location de vacances, micro crédits...
- Réflexion est portée sur la possibilité de créer une taxe d'habitation sur les logements vacants, ce qui pourrait inciter les propriétaires à les louer.
- Travaux du Calvaire: les employés municipaux ont réalisé l'enduit et étalé le gravier. Cyrille Quérol doit maintenant sabler les statues et les peindre.

- Travaux de renforcement du réseau électrique « chemin du Moulin ».
- Le sentier piétonnier du lotissement Pomme Rose, rejoignant le centre du village, débroussaillé, est praticable. Il sera engravé quand les terrassements seront réalisés sur le terrain constructible qui le longe.
- Les réunions de chantier pour les travaux d'aménagement du Centre bourg ont lieu tous les mardis matin à 10 h.

12 Avril 2016

- Maintien de la participation aux dépenses de fonctionnement pour les communes ayant des enfants scolarisés à l'école de Fanjeaux, à la somme de 120 € par élève et par an.

- Validation des devis de l'entreprise Durand et de Véolia pour l'aménagement de l'aire camping-car.

Vote du budget 2016

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 950.768 €.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes qui restent fixés à :

Taxe d'habitation	17,97 %
Foncier bâti	21,54 %
Foncier non bâti	61,09 %

Les investissements dépenses et recettes, s'équilibrent à la somme de 916.228 €.

Les principales réalisations prévues pour 2016 sont

La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU),
L'extension de l'éclairage public,
La réhabilitation de la voirie du Centre bourg,
Les travaux de réhabilitation de la résidence Aulard,
Les travaux sur les chemins ruraux et sur la voirie communale,
La restauration du Calvaire,
La réfection de la toiture du Lavoir,
L'aménagement de l'aire camping-car,
La réfection d'un appartement communal,
Des travaux à l'Ecole,
Des travaux de mise aux normes de la Maison Gramont,
Une maison du randonneur,
Des travaux au stade,

Ces projets seront financés par les fonds propres de la commune et subventionnés par le Conseil départemental de l'Aude, la Région, l'Etat et l'Europe.

Des subventions ont été attribuées aux associations pour un montant de 22.662 €.

Vote du budget 2016 du service Eau et Assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 50.500 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 280.228 €. Les investissements prévus sont l'étanchéité du réservoir du Roucatel 135.000 € et la reprise des réseaux du centre bourg 113.000 €.

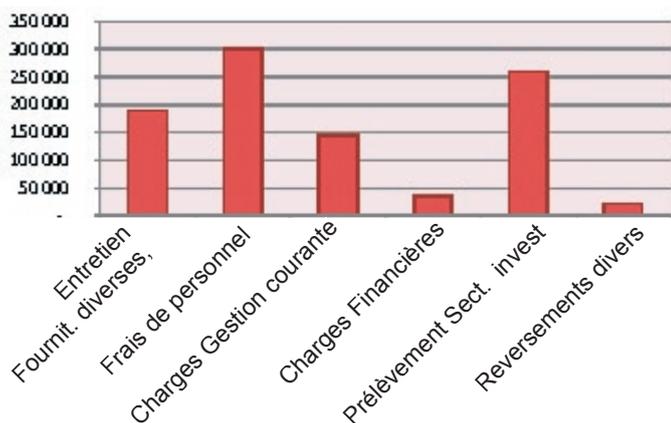
Le conseil a décidé de ne pas augmenter la surtaxe eau et de la maintenir à 0,33 € par m³.

La surtaxe assainissement restera à 0,70 €. Elle est à la charge des seules habitations raccordées.

BUDGET FONCTIONNEMENT 950.958 €

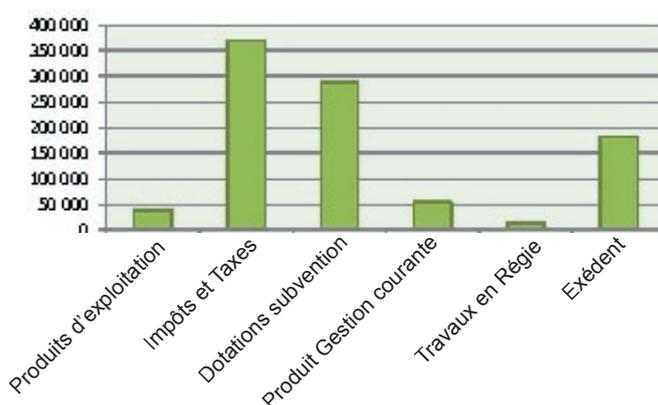
DEPENSES FONCTIONNEMENT

Entretien, Fournit. diverses, Eau, EDF, Assurances, ...	189.600
Frais de personnel	300.000
Charges Gestion courante (dont 25.000 € de subvention aux associations)	145.100
Charges Financières	35.000
Prélèvement Section investissement	259.366
Reversements divers	21.702



RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits d'exploitation	38.154
Impôts et Taxes	370.809
Dotations subvention	290.157
Produit Gestion courante	55.160
Travaux en Régie	14.000
Excédent	182.488



PLU Plan Local d'Urbanisme - Diagnostic

Les sociétés conseil Urbadoc et Eten ont présenté les diagnostics qu'elles ont réalisés et qui permettront à la commune de réviser le PLU rendu obligatoire par la loi.

Le PLU de Fanjeaux est soumis à des servitudes du fait :

- de l'existence de monuments historiques (croix discoïdale et église paroissiale)
- d'une zone de présomption de prescription archéologique

Etat des lieux

Population

Elle passerait de 858 à plus de 1.000 habitants en 2026.

Economie

Plus de 270 emplois existent actuellement, essentiellement dans les commerces, les services et l'agriculture, qui avec 23% des emplois mérite d'être préservée et soutenue.

Les réseaux

Téléphoniques, électriques, eau potable et assainissement présentent une bonne intensité dans la partie urbanisée. Il faut veiller à continuer le remplacement des canalisations d'eau en plomb et à urbaniser en continuité des réseaux existants.

L'assainissement communal est satisfaisant en capacité et qualité. Par contre l'individuel comprend près de 50 % d'installations non conformes parmi lesquelles 65% présentent des risques sanitaires.

Environnement

Les masses d'eau souterraines affleurantes et les masses d'eau superficielles sont satisfaisantes en quantité. Les eaux superficielles sont moyennes ou médiocres (nord-est) ou même mauvaises en qualité écologique et chimique sur la moitié sud-ouest de la commune. Une zone de vigilance sur les pesticides et les nitrates est nécessaire sur la moitié sud-ouest de la commune.

La biologie

La commune présente des enjeux écologiques très forts (cours d'eau, zones humides), forts (haies et milieux boisés), modérés (friches et prairies communes), faibles (cultures).

L'aménagement de l'espace

4 enjeux pour le nouveau PLU :

- paysager : protection des vues vers le village et depuis le village,
- urbanistique : urbanisation à mettre en cohérence avec le centre ancien,
- déplacement automobile ou piétonnier : à sécuriser,
- gestion économe de l'espace : mobilisation de parcelles pour l'habitat (logements vacants, dents creuses, potentiel de restructuration...).

Cette mobilisation serait toutefois insuffisante pour satisfaire l'augmentation des ménages à l'horizon 2026 si les hypothèses d'évolution démographique s'avéraient.

La propreté du village est l'affaire de tous.



La municipalité a besoin pour cela du soutien et du civisme des habitants qui peuvent, par leur comportement, préserver et améliorer le cadre de vie et contribuer à rendre le village plus agréable et plus accueillant.

Des sachets «Toutoupropre» sont disponibles à la mairie.

Collecte du verre

Il faut déposer les bouteilles, bocaux en verre... dans les colonnes, situées sur le parking Route de Mirepoix, à l'entrée de l'Avenue de la Gare et face à l'entrée du cimetière.



Bouchons plastiques

Deux boîtes de collecte de bouchons plastiques sont disponibles à la Mairie et à l'école. La collecte assurée par «les Bouchons d'Amour» assure l'achat de matériel pour les handicapés.

COMMISSIONS CITOYENNES

Composées d'élus et de fanjuvéens

Elles sont à l'oeuvre !

Le débroussaillage de l'arborétum, le «toiletage» de la végétation sous le mur de soutènement de la Montée du Christ et une partie du jardin à côté du boulodrome ont été effectués par une équipe de «gros» bras, les «petites» mains, plus délicates, étant occupées avec les fleurs !

Maison Gramont : redonner un coup de neuf et de propre aux salles occupées par les expositions, a mobilisé les bricoleurs et pas que ceux du «dimanche» ! Résultats visibles dès les premiers jours de l'été.

Accueil des nouveaux habitants (voir page 1)

Un peu de temps, envie de convivialité, toutes les compétences sont les bienvenues, de la plus technique à la plus basique, faire le café, un brin de causerie... pour son plaisir et celui de tous. (Renseignements à la mairie)

Les travaux du Centre bourg

Le 14 avril, étaient présentés les travaux concernant la phase 1 de réhabilitation de la voirie du centre du village. L'Etat était représenté par Mme Vesentini et M. Rajini de la Préfecture, la Région par Mme Giral et M. Taphanel et le Département par son président, André Viola.

Tous les acteurs chargés de l'opération étaient présents : la compagnie Veolia pour l'eau et l'assainissement, le Syaden pour le réseau d'électricité, la société Orange pour la téléphonie, l'entreprise Durand et M. Chapal architecte, les bureaux d'études SERI réseaux et Mme Mermier paysagiste. Les invités du jour étaient ravis de découvrir la première phase de réalisation du projet sur lequel chacun avait travaillé.



Visite de chantier sur le Centre Bourg.

Les travaux concernent la totalité des réseaux humides qui ont été changés, quelques lignes telecom ont été enfouies et les gaines pour la fibre optique ont été posées, avant que le sol ne soit réalisé en pierre, béton désactivé et enrobé pour les places de parking.

A l'occasion de cette visite, Denis Juin présentait la phase 2 du projet qui concernera plus particulièrement le tour de l'église et la place du lac de Jupiter.

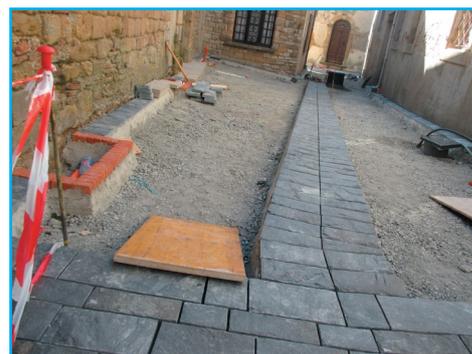
Nous comptons sur nos différents financeurs, qui comme pour la première phase, nous suivront, nous l'espérons, dans la continuité de ce projet car sans eux, cette réalisation n'aurait jamais pu voir le jour.



La reprise des réseaux



Des places de parking, aménagées



Caniveau central en pierre

Les voies seront ouvertes aux piétons, vers la fin juin. Les véhicules devront attendre la seconde quinzaine de juillet le séchage complet du béton désactivé,



Médailles d'honneur du travail

Lors de la cérémonie des vœux, quatre de nos employés municipaux ont été récipiendaires de la médaille d'honneur du travail.

Elle leur a été remise par Denis Juin, accompagnée d'un diplôme qui rappelle les services pour lesquels l'intéressé est récompensé.

Isabelle et Pierre ont reçu la médaille de vermeil, pour 30 ans au service de la collectivité.

Danièle et Roger, médaille d'argent pour vingt cinq années.

Le personnel communal félicité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parmi les nombreuses activités que proposent la Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère :

L'école intercommunale de musique

a donné son concert annuel à Fanjeaux.



A la médiathèque

des rencontres, autour de la lecture, pour les petits et les grands



Les enfants de l'école primaire



Un «Petit déjeuner littéraire» pour les adultes

LA VIE AU VILLAGE, EN IMAGES



Noël à la maison de retraite

Des rencontres intergénérationnelles : les petits de la maternelle apportent leur fraîcheur aux personnes âgées. C'est l'occasion de partager quelques chants et de menus cadeaux.



Carnaval il n'y a pas que les petits

Les grands aussi : l'occasion de faire les fous dans des tenues extravagantes !



Les Familles Rurales, un Conseil d'administration «au top»

Il en faut du monde pour accompagner toutes les activités proposées par l'AFR, association incontournable du village.

Avant de voir les tulipes fleurir

Il faut d'abord planter les bulbes, c'est ce qu'ont fait les petits de la maternelle



Cérémonies du souvenir

Les Anciens Combattants et FNACA, sont fidèles aux rendez-vous devant le Monument aux Morts. Des cérémonies qui sont trop souvent boudées par les plus jeunes.



La gymnastique se porte au mieux à Fanjeaux.

Les résultats de La Fanjuvénienne obtenus lors des diverses manifestations départementales et régionales auxquelles nos jeunes gymnastes participent sont brillants (1ère et seconde place en compétition départementale).



Le 3ème âge. le plaisir de se retrouver

Que ce soit autour d'une bonne table ou à l'occasion d'un voyage, qu'il soit de la journée ou d'une semaine.



Les «cuisstots» à l'oeuvre.

Moules-frites au menu de l'ESF.



Après les attentats de Paris.

Nos amis de Caleruega portent les couleurs de la France et l'ESF sur le stade



L'AGENDA DE L'ÉTÉ 2016

Juillet

du Vendredi 1er au Lundi 4

[RENCONTRES AUTOUR DU FIL](#), salle du couvent, derrière les Halles, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h.

du Lundi 4 au Jeudi 7

[COLLOQUE DE FANJEAUX](#) : «L'EGLISE ET LA CHAIR (XIIe - XVe s.)», salle polyvalente, 9 h - 18 h.

Mercredi 13

[REPAS CHAMPETRE](#), Place du Treil ou salle polyvalente, 20 h

Bal populaire, 22 h 30

Vendredi 15

Le [THÉÂTRE DE LA TERRE](#), spectacle en plein air, aire de jeux, 20 h 45.

Samedi 16

La compagnie l'Ouragan du rire présente la pièce de [THÉÂTRE «On est tous le con d'un autre»](#), salle polyvalente ou Halles, 20 h 30.

Dimanche 24

[MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS](#), Place du Treil, 10 h – 18 h,

[FESTI-FANJEAUX](#), Festival de rues, animations, avec «Les Arts ont dit», village et salle polyvalente, 15 h - 22 h.

Vendredi 29

Les «Gadgé» présentent le [SPECTACLE «Vagabondages»](#) inspiré des «Songes d'une nuit d'été», salle polyvalente ou Halles, 20 h 30.

Chaque vendredi

[CONCOURS DE PETANQUE](#), boulodrome, 21 h.

[Et tout l'été...](#)

...EXPOSITIONS

«Enluminure en Languedoc - IX^e siècle – XVI^e siècle»

«Futur antérieur : l'an 4013»

« Arts Contemporains : Peintures - Sculptures - Céramiques ».

Maison Gramont, Place des Halles, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30.

BULLETIN MUNICIPAL

3 publications annuelles

Janvier ~ Mai-juin ~ Octobre-novembre

Il n'a pour but que de retracer la vie municipale.

Les rédacteurs se tiennent à votre disposition, pour toutes remarques, suggestions d'articles...

Ont collaboré à ce numéro :

Françoise Paraire, Laurette Cayla-Boucharel, Eva Marty,

Imprimé par nos soins



MAIRIE

2 rue Courtine Amiel

11270 Fanjeaux

04 68 24 70 01

www.fanjeaux.fr

N° D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

GENDARMERIE : 04 68 76 10 17

POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)

Août

Samedi 6 au Lundi 8

[RENCONTRES AUTOUR DU FIL](#), salle du couvent, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h.

[FETE LOCALE 12 - 13 - 14 - 15 - 16](#)

Vendredi 12

15 h, concours de BELOTE, salle polyvalente

23 h, BAL sous les Halles avec [«HEPTAGONE»](#).

Samedi 13

14 h 30, Concours de PÉTANQUE

15 h, Jeux d'enfants, cour de la mairie

23 h, BAL sous les Halles avec [«EUROSIS»](#).

Dimanche 14

[FOIRE ARTISANALE](#), RURALE, VIDE-GRENIER animée par les Marcheurs belges de l'Entre Sambre et Meuse, MARCHÉ GOURMAND, restauration sur place, de 9 h à 18 h

11 h, [Messe télévisée](#) «Le jour du Seigneur» retransmise depuis le couvent des Frères Prêcheurs,

23 h, BAL sous les Halles avec [«EUROSIS»](#).

Lundi 15

11 h, [Messe télévisée](#) retransmise en Eurovision depuis le couvent des Frères Prêcheurs.

15 h, tournoi de foot, stade Henri Castel

23 h, BAL sous les Halles avec [«OCEANIS»](#).

Mardi 16

[FETE VOTIVE DE SAINT-ROCH](#),

avec la participation des Marcheurs belges de l'Entre Sambre et Meuse,

17 h Défilé-historico religieux : procession des reliques dans les rues du village,

18 h Messe en occitan, suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.